



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
*Compte-rendu*

*du Bureau Natura 2000  
du Val de Villé et du Ried de la Schernetz*

**du 24 Octobre 2012 à 18h00**  
*à la salle d'animation de l'école primaire de Villé*

---

**Etaient Présents :**

→ Collectivités :

- CdC de Benfeld et environs :
  - M. Patrick THIRION
  
- CdC du Bernstein et de l'Ungersberg :
  - M. Didier SCHAEFFER
  - Mme Anne Marie BELENFANT
  
- CdC de Sélestat:
  - M. André BOESCH remplacé par M. MARTIN Bernard
  - M. Charles ANDREA
  
- CdC du canton de Villé:
  - M. Jean Marc RIEBEL

→ Profession Agricole :

- M. Bertrand RICHARD ( Montagne)

→ Associations Environnementales:

- M. Hubert JAEGER
- M. Michel WEISSENBACHER

**Etaient Excusés :**

M. Denis SCHULTZ ( CdC de Benfeld et environs)  
M. Jean Pierre PIELA (CdC du canton de Villé)  
M. Philippe HEY (DDT)  
Mme. Cécile DUJARDIN (DREAL)

**Assistaient également:**

M. Jean Charles DOR (Equipe Maîtrise d'œuvre : CLIMAX )  
M. Christian RUST (Equipe Maîtrise d'œuvre : CLIMAX )  
M. Didier PAILLEREAU (Equipe Maîtrise d'œuvre : CLIMAX )  
M. Thierry FROELICHER (CdC du canton de Villé)

---

**Communauté de Communes du Canton de Villé**

Centre administratif - B.P. n° 2 - Route de Villé - 67220 BASSEMBERG  
Tél. 0 (en local) ou préfixe + 3 88 58 91 65 - Fax 0 (en local) ou préfixe + 3 88 57 17 46  
e-mail : [courrier@cc-cantondeville.fr](mailto:courrier@cc-cantondeville.fr) - Internet : [www.cc-cantondeville.fr](http://www.cc-cantondeville.fr)

Monsieur Jean Marc RIEBEL, Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 du Val de Villé et du Ried de la Schernetz ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et propose de suite de passer à l'ordre du jour.

## **A.) Présentation des travaux réalisés par le bureau d'étude en 2012**

Sur la base d'un diaporama présenté en séance et issu du diagnostic envoyé à tous les membres du COPIL, le bureau d'étude informe le comité des travaux qu'il a engagé :

- La cartographie des habitats de l'ensemble de la ZSC, menée du printemps à la fin au début de l'automne 2012.
- Diagnostic papillons et Amphibiens : les relevés ont été réalisés au printemps été 2012.
- Données technico-économiques : le recueil des informations a été réalisé auprès des différents acteurs socio-économiques du secteur Natura 2000
- La synthèse des 3 réunions des groupes de travail

L'ensemble de ces informations constituent le diagnostic, qui doit être validé par le COPIL et qui servira de base de travail pour la suite des démarches dans la rédaction du Docob (Document d'objectifs).

**Après discussion, les membres du bureau décident :**

- **de valider les travaux réalisés par le Bureau d'études**
- **de présenter le diagnostic au COPIL programmé le 24 Octobre 2012 à 19h00**
- **de laisser 15 jours aux membres du COPIL pour faire leurs remarques sur le document « diagnostic » avant validation définitive.**

## **B.) Elaboration du calendrier de travaux pour les 6 prochains mois**

Le Président propose le calendrier suivant :

- Présentation du diagnostic au COPIL du 24 /10/12 à 19h00,
- Retour des remarques par les membres du COPIL pour le 15/11/12,
- Organisation d'une réunion de Bureau le 10/12/12 pour valider définitivement le diagnostic et définir les objectifs,
- Janvier- Février 2013 : réunions des groupes de travail pour définir les actions à mettre en œuvre dans le périmètre Natura 2000 en s'appuyant sur certaines actions déjà mises en place ( ex : MAET),
- Mars 2013 : réunion du Bureau et du COPIL pour valider le programme d'actions
- Avril 2013 : validation du Docob par le Bureau et envoi aux membres du COPIL pour analyse

- Juin 2013 : Organisation du COPIL de validation Définitive du Docob.

**Après discussion, les membres du bureau valident ce calendrier.**

## **C.) Divers**

### **a.) Périmètre Natura 2000 à Saint Pierre Bois**

Le Président informe le bureau d'un courrier qu'il a reçu le 22 Octobre 2012 du Maire de la commune de Saint Pierre Bois qui s'étonne que sa commune soit toujours intégrée dans le périmètre Natura 2000.

Dans sa correspondance, le Maire de Saint Pierre Bois, rappelle que lors de la dernière extension du périmètre, sa commune avait été consultée par fax par la Sous Préfecture de Sélestat en date du 10 Mars 2006 et que le 15 Mars 2006, un nouveau fax de la Sous-Préfecture de Sélestat l'informait que suite à l'établissement d'une liste modifiée de la DIREN, la commune de Saint Pierre Bois n'était plus dans ce périmètre Natura 2000.

**Après discussion, les membres du bureau décident :**

- **de soumettre ce problème en point divers du COPIL,**
- **de solliciter les services de l'Etat pour un éclaircissement de cette situation.**

Plus aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, Jean Marc RIEBEL lève la séance vers 19h00.

**Le Président  
Conseiller Régional**

**Jean Marc RIEBEL**

